



MAIRIE ROCHE

(Loire - 42600)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 23/06/2022 à 20 heures

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16/06/2022

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR, adjointe, Mr Laurent GRIOT, adjoint, Mr Jérôme VRAY, Mme Annick MAISSE, Mr Jean-Yves BESSEY, Mr Frédéric GRANDPIERRE, Mr Jean-Baptiste WILLAUME, Mme Cindy CHARLES, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Vanessa ZIGLER DESTOUR

ORDRE DU JOUR

- A la demande de Madame le Maire, le conseil accepte à l'unanimité le rajout d'une délibération.
- **Le compte rendu** du conseil municipal du 17/05/2022 est approuvé à l'unanimité.
- **La délibération** sur la publicité des actes n'a plus lieu d'être, le conseil ne souhaitant pas déroger aux nouvelles mesures, les actes seront publiés sur le site internet et disponible en mairie.
- **Délibérations concernant le lancement des procédures pour la vente de parcelles communales et sectionales**, le conseil approuve à l'unanimité les lancements des procédures pour deux demandeurs, pour un tarif de 3.50€ le m2 pour les parcelles communales à la vue de leurs natures (Le Montet et la Griotte) et à un tarif de 30 centimes le m2 pour la parcelle sectionale AP43 (la griotte) à la vue de sa nature.
- **Délibération portant fixation de la participation pour l'inscription d'un élève non résident**, le conseil approuve à l'unanimité le tarif de 740€ annuel en cas d'accord entre la mairie de résidence et d'accueil pour scolariser un enfant non résident.
- **Délibération tarif cantine**, suite à une décision du RPI la délibération portant l'achat de repas à 4.10€ et sa facturation à 4.30€ par repas devra être reprise suite aux nouvelles directives du RPI.
- **Délibération pour décision modificative DM1**, le conseil décide à l'unanimité suite au dépassement du chapitre 67 charges exceptionnelles pour 3373.27€ un virement de crédits avec le chapitre 22 dépenses imprévues pour cette somme.
- Après information sur le service paie à façon que propose le CDG 42 le conseil décide de saisir le CTI afin de pouvoir délibérer sur ce sujet ultérieurement.
- Un point est fait sur le personnel communal, agent en disponibilité pour convenance personnel, départ d'Elisabeth GRANDPIERRE et arrivé de Marie-Pierre DUTEL.
- Le conseil est informé que le dossier du plan d'eau a été accepté le 3 juin 2022.



MAIRIE ROCHE
(Loire - 42600)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Le 23/06/2022 à 20 heures

- Le conseil est informé que l'entreprise SERENICOEUR a procédé à l'installation et à la révision du défibrillateur devant la salle des fêtes.
- Le conseil est informé qu'une première réunion pour le recensement de la population pour l'année 2023 a eu lieu.
- Un point est fait sur les différents travaux fait et à prévoir.
- Un point est fait sur l'évolution de la mise en place de la bibliothèque.
- Le conseil est informé que le comité des fêtes est favorable à l'idée d'acheter la table de ping-pong avec l'aide financière de la mairie.
- Questions diverses

Plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 23h15. La prochaine réunion est fixée pour le mardi 19 juillet 2022 à 20h.

Fait à Roche le 23/06/2022
Le Maire, Christelle MASSON